

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 23 juin 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JUIN 2022

Acquisition de l'ancienne l'église Saint-Luc : de nouveaux usages au service des habitants et de la transformation du quartier du Breil

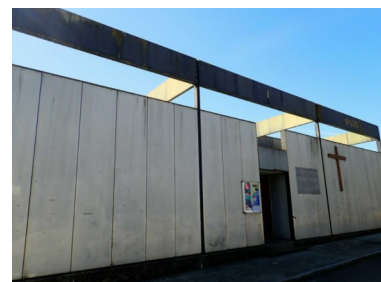
La Ville de Nantes va acquérir l'église Saint-Luc, auprès de l'Association Diocésaine de Nantes. Situé boulevard Pierre de Coubertin au Breil, au cœur du projet de transformation du quartier, ce bâtiment constitue l'opportunité d'un lieu ouvert aux habitants et qui répond à leurs aspirations. Ses usages seront définis collectivement, et dans un premier temps il s'agira d'un tiers-lieu. Après une phase de travaux, il pourra accueillir la bibliothèque municipale du quartier, associée à d'autres usages qui favorisent les échanges, la participation des habitants à la vie du quartier.

L'Association Diocésaine de Nantes ayant fait part de son souhait de céder l'église Saint-Luc, la Ville de Nantes s'est positionnée pour l'acquérir, pour un montant de 400 000 €.

Une église classée œuvre remarquable

Le bâtiment, qui a été construit en 1967, totalise une surface de 734 m², dont des surfaces en sous-sol qui sont exploitables. Il bénéficie depuis 2014 du label patrimoine du XX^e siècle en sa qualité d'œuvre remarquable des architectes Pinsard et Prouvé. Très sobre et discret à l'extérieur, son originalité réside dans l'agencement de la grande salle du rez-de-chaussée entièrement modulable par un ensemble de cloisons escamotables qui coulissent verticalement.

L'Association Diocésaine de Nantes procédera juste avant l'acquisition à une désacralisation, et la Ville a prévu l'installation d'une plaque mémorielle, témoignage de ce lieu de culte catholique.



Une acquisition qui s'inscrit dans le projet urbain du quartier

En 2019, la Ville a engagé une étude urbaine portant sur le cœur de quartier Breil formé par l'îlot Coubertin-Feyder-Breil-Primevères, avec l'objectif de réinvestir collectivement cette partie du quartier. Plus qu'un aménagement des espaces publics, c'est un projet global qui s'est élaboré progressivement pour répondre aux enjeux suivants :

- permettre à de nouveaux services à la population de s'implanter sur le Breil ;
- animer et qualifier l'espace public pour le quartier.

Un lieu au service des habitants et ouvert à la vie du quartier

La Ville souhaite que l'église Saint-Luc accueille un nouvel équipement, utile au quartier et dont les usages seront définis collectivement, à partir des aspirations des habitants et des enjeux perçus par les acteurs du quartier.

Quelques lignes ont déjà été tracées collectivement. Il s'agira d'un lieu hybride, convivial, accueillant et ouvert sur le quartier : accès à la lecture, à la culture et aux connaissances, débat d'idées, ouverture sur le monde, apprentissage et échange de compétences.

Un tiers-lieu, puis une bibliothèque municipale et des usages divers

Dans un premier temps, il s'agira d'un « tiers-lieu » s'ouvrant et s'animent pleinement sur le quartier en relation directe avec la nouvelle grande place attenante. Il pourra accueillir des projets de la bibliothèque municipale, des associations du pôle Jules Noël, de la Maison de quartier Accoord et du pôle associatif 38 Breil, tous proches.

Dans un second temps, après des travaux et aménagements nécessaires, il est envisagé le transfert de la bibliothèque municipale du Breil, dont les locaux actuels sont devenus exigus, au regard de son activité et de son rayonnement. Mais pas seulement : le lieu sera hybride et participatif, aussi d'autres usages seront imaginés en lien avec les aspirations des habitants et autres acteurs du quartier